

COMMISSION PERMANENTE DE  
CONTROLE LINGUISTIQUE

BRUXELLES, le 21-04-1999



[REDACTED]

VOTRE LETTRE DU

VOS RÉFÉRENCES

NOS RÉFÉRENCES

ANNEXES

29.227/II/PF

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

En sa séance du 17 mars 1999, la Commission permanente de Contrôle linguistique (CPCL), siégeant sections réunies, a consacré un examen à une plainte déposée contre le fait que dans la rubrique "numéros 0800" des Pages Blanches (tome 1A, zone 02) de Belgacom 1997-1998, les adresses et/ou noms d'organismes publics tels que Belgacom Lessive, la RTBF, le ministère de la Région wallonne et le Centre de l'égalité des chances et de la lutte contre le racisme ne se trouvent mentionnés qu'en néerlandais.

\* \* \*

Monsieur [REDACTED], administrateur délégué de Belgacom a communiqué à la CPCL que ces mentions unilingues néerlandaises sont dues à une erreur commise par le service qui s'occupe de la rédaction des guides téléphoniques.

\* \* \*

Belgacom est une entreprise publique autonome laquelle est soumise à l'article 36, § 1<sup>er</sup>, de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, qui dispose que les entreprises publiques autonomes, ainsi que leurs filiales qu'elles associent à la mise en oeuvre de leurs tâches de service public et dans lesquelles la participation des autorités publiques dépasse 50%, sont soumises aux dispositions des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées par arrêté royal du 18 juillet 1966 (LLC).

Belgacom doit, conformément aux articles 18 et 40 des LLC, rédiger en français et en néerlandais les avis et communications pour Bruxelles-Capitale.

Dès lors, la CPCL estime que la plainte est recevable et fondée, mais prend acte du fait qu'il s'agissait en l'occurrence d'une erreur laquelle a été corrigée dans l'édition 1998-1999.

Copie du présent avis est notifiée au plaignant.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Premier Ministre, l'assurance de ma très haute considération

**Le président,**

A thick black horizontal bar used to redact the signature of the president.